



# VILLE DE SCOTSTOWN

101, chemin Victoria Ouest  
Scotstown (Québec) JoB 3B0

Téléphone: (819) 560-8433 - Télécopieur: (819) 560-8434

Courriel: [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SCOTSTOWN

Lors de la séance ordinaire du 1er octobre 2024, le règlement 532-24 a été adopté :

---

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT 532-24

**Règlement 532-24 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur la rue Albert (route 257 en direction de la Municipalité du Canton de Lingwick) et abrogation du règlement 509-23**

---

#### Aux contribuables de la Ville de Scotstown

Le règlement 532-24 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur la rue Albert (route 257 en direction de la Municipalité du Canton de Lingwick) et abrogation du règlement 509-23 est adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté;

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le responsable de l'accès aux documents de la Ville délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté. Des frais de photocopies peuvent s'appliquer selon le règlement 525-23.

Donné à Scotstown, ce 4 octobre 2024.

Monique Polard,  
Directrice générale